



**Conseil d'Administration du samedi 12 septembre 2020
à Mazières en Gâtine, dès 9h**

Présents : *Mazières en Gâtine* : M. Pacaud Serge - *La Crèche* : Mme Cateau Marinette - M. Billaudeau James - Mme Boivineau Catherine - *Bouillé-Loretz* : M Paulus Jean Marie - *Ménigoute* : M. Rongière André - *Bressuire-Cerizay* : M Benoist Michel - *Coulonges sur l'Autize* : Mme Assailly Monique - *Saint Varent* : Mme Duveau Jacqueline – *Saint Maixent* : Mme Teytaud Geneviève - *Argenton Les Vallées-Mauléon* : M Landreau Roger - *Parthenay* : M Dufour Jacques - *Mauzé sur le Mignon* : M D'Araujo Olivier- Mme Brémaud Dany

Excusés : *Celles sur Belle* : M Cerclet Bernard - *La Mothe St Héray* : Mme Nérestan Fabienne - *Airvault* : M Penit Gérard - *Mazières en Gâtine* : Mme Murielle Girard- *Prahecq* : M Gonnord Laurent- *Beauvoir-Frontenay Rohan* : M Lefebvre Jean Claude- *Melle Lezay- Chef-Boutonne Sauzé-Vaussais* : M. Penaud Guy - *Pamproux* : Mme Bertin Yannick - *Brioux sur Boutonne* : Mme Retureau Marie Christine- *Niort* : M Baudoin Jean Marie - *L'Absie* : M Bailly Christian *Thouars* : Mme Pichot Geneviève- *Champdeniers* : M Sourisseau Jean Louis

Ordre du jour :

1– Approbation du procès-verbal du CA du 14 mars 2020 à Mazières en Gâtine
vote : approuvé à l'unanimité des présents.

2– Compte rendu des CDEN de juin et septembre et le point sur la rentrée scolaire.

1. Protocole sanitaire

- Nécessité de respecter les gestes barrières
- Nécessité de respecter la distanciation physique
- Nécessité de port du masque par tous les adultes d'un établissement scolaire ainsi que par les élèves à partir du collège
- Nécessité de limiter le brassage des élèves, tant que faire se peut
- Nécessité de désinfecter les locaux une fois par jour
- Le prêt du matériel est possible, mais au sein d'une même classe.

2. Documents d'accompagnement

Ils sont en ligne sur le site de la DSDEN : <http://www.ac-poitiers.fr/pid38254/dsden-79-dsden-deuxsevres.htm>

OU

Sur le site du ministère de l'éducation nationale : [https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-](https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467)

[modalites-pratiques-305467](https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467)

5 documents donnent des précisions quant à :

- L'organisation de l'EPS
- L'organisation de l'éducation musicale
- L'organisation des récréations
- L'organisation de la restauration scolaire
- L'organisation des internats

<https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-anneescolaire-2020-2021-305630>

3. Précisions

- Les parents d'enfants dont il s'agit de la première scolarisation peuvent accéder à la classe, sous réserve d'en limiter le nombre (envisager une journée de rentrée échelonnée, toutes les 20 minutes par petit groupe, par exemple)
- Les intervenants sont possibles mais le matériel utilisé doit être désinfecté
- MAM-RAM : des actions passerelles sont envisageables, sous réserve d'une convention précisant les mesures sanitaires essentielles
- Le lien avec les familles est essentiel ; un livret spécifique est téléchargeable sur le site du ministère <https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>
- L'ARS a rédigé un protocole spécifique en cas de cas COVID avéré
- Le masque n'est pas obligatoire dans les transports scolaires pour les élèves de primaire ; le bus peut être occupé dans son intégralité.

4. Evaluations nationales

Les évaluations nationales CP et CE1 se tiendront dans chaque école du 14 au 25 septembre. Elles doivent permettre aux professeurs d'avoir une idée claire du profil des élèves de CP et de CE1, alors que certains auront connu des ruptures d'apprentissages importantes à cause du confinement.2

5. Tour de France

- Aucun collège et lycée ne sera fermé ce 09 septembre à l'occasion du passage du tour de France en Deux-Sèvres
- Concernant le 1er degré, toute question trouvera réponse auprès de la DSDEN et/ou auprès de la préfecture. La fermeture d'une école est envisageable sous condition d'accord de Monsieur le Préfet.

[D'autres réunions d'informations et d'échanges élus/DASEN ponctueront cette année scolaire.](#)

Les décisions du CDEN du 2 septembre 2020 : 7 ouvertures

Effectifs en hausse

Ecole maternelle Paul Bert Niort

Ecole maternelle René Héry Bressuire + 0,25 temps de décharge pour le directeur

Ecole primaire Wilson St Maixent

Ecole primaire Pérochon Airvault

Ecole primaire Yvonne Manson Melle

Fragilité du public

Ecole primaire Jean Jaurès Thouars

Ecole primaire Paul Bert Thouars

Evocation du problème de Vouillé 29 élèves en CE2, choix de l'équipe pédagogique de favoriser d'autres cours, problème de partage pédagogique, la proposition de l'IEN était différente (rappel le maire avait accepté la fermeture.)

3- Le Congrès National AGEEM à Bocapole les 19, 20 et 21 octobre 2020, (remise de la subvention de 500 € à la présidente départementale).

Monsieur Benoist

Je reviens vers vous pour vous demander si vous souhaitez toujours procéder à la remise de la subvention en soutien du congrès AGEEM lors de votre AG (à laquelle Mme Sausse sera présente pour représenter l'AGEEM).

Peut-on toujours compter sur une dizaine de bénévoles de votre association pendant le congrès qui se tiendra du 19 au 21 Octobre ainsi que pour nous prêter main forte à l'installation (la semaine précédente) – voir **fiche jointe** pour les volontaires.

Vous remerciant pour votre soutien.

Cordialement,

Lyse-Maëlle Jorigné

Permanente du congrès AGEEM Bressuire 2020

Tél : 06 87 36 59 43

Twitter : [@congresAGEEM20](#)

Bonjour : Nous avons notre CA le 12 de ce mois et nous allons décider de la façon de remettre la subvention en soutien du congrès AGEEM avant notre AG, donc avant votre congrès si possible. Vous pouvez compter sur une dizaine de bénévoles de notre Union pendant le congrès du 19 au 21 Octobre ainsi que pour vous prêter main forte à l'installation la semaine précédente et tenir le stand.

Je vous tiens au courant dès la tenue de notre CA du 12 septembre - Michel Benoist - Président de l'Union départementale des DDEN des Deux-Sèvres

Décisions à prendre : - je pense qu'il est envisagé pendant le Congrès

Décisions approuvées à l'unanimité des présents

Bonjour Monsieur Benoist

Dans le cadre de notre partenariat pour le congrès national de l'AGEEM, nous vous proposons un stand dans l'espace partenaire, seriez-vous intéressé par le stand ou pensez-vous que ce n'est pas nécessaire ?

Cordialement.

La Fédération nous fait parvenir du matériel et une vidéo pour animer le stand au cours du Congrès. Demande de volontaires pour tenir le stand.

4- Le point sur le concours « Aventure citoyenne »

Une seule école est allée, en raison de la COVID, jusqu'au bout du projet.

Je donne la parole à Jean-Marie. 3 écoles ont participé- 2 de Parthenay et l'autre de St Maurice-Etusson. Pour l'organisation des récompenses- cela n'est pas facile- sachant que des élèves ayant participé au concours sont maintenant en 6^{ème}. Les trois classes pourront être récompensées- voir l'organisation pour le

[transport au Musée de la Résistance, transport à Thouars au Musée de la](#)

[Il nous faudra revoir la rédaction du projet sur le concours.](#)

Décision approuvée à l'unanimité des présents.

5- Congrès de la fédération au Kremlin Bicêtre à Paris les 17 et 18 octobre,

Le Congrès est annulé

6-- Subvention accordée : Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)

envoyé:7 juillet 2020 à 15:34

de : GUILBERT Sylvie - DDCSPP 79/CS/MJSVA <sylvie.guilbert@deux-sevres.gouv.fr>

à : mbenoist@orange.fr

objet : FDVA2-UNION DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DES DEUX SEVRES

Madame, Monsieur,

Le versement de votre subvention FDVA-2020 est liée à la transmission des éléments suivants :

- mise à jour de vos coordonnées bancaires :

Ci-dessous les informations actuellement inscrites sur votre RIB :

Intitulé du Compte : **UNION DES D-S DES DÉLÉGUÉS**

CHEZ MR RONGIERE ANDRE

7 RUE DE PARTHENAY

79340 MENIGOUTE

Ces informations ne concordent pas avec celles qui figurent sur l'avis du répertoire SIRÈNE : UNION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DES DEUX SÈVRES INSPECTION ACADÉMIQUE - **AVENUE DE LIMOGES 79000 NIORT**

Vous voudrez bien nous transmettre rapidement, par retour de mail :

- un **nouveau RIB** de votre banque conforme à l'adresse qui figure sur l'avis du répertoire SIRÈNE: AVENUE DE LIMOGES 79000 NIORT - je vous invite à vous rapprocher rapidement de votre banque pour faire le nécessaire.

Bien cordialement

Guibert Sylvie

Sylvie GUILBERT

Service Jeunesse, Sport et Vie Associative

Les dates des relances :

7, 11, 14, 18, 20 juillet

16 août avec possibilité de perte de la subvention.

18 août appel à la banque

Message du 18/08/20 10:29

De : "BART Martin [CEAPC]" <martin.bart@ceapc.caisse-epargne.fr>

A : "mbenoist@orange.fr" <mbenoist@orange.fr>

Objet : RIB actualisé Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint le RIB demandé.

Bien cordialement,

Martin BART Gestionnaire de clientèle Niort Grange – Coulonges-sur-l'Autize

Après toutes ces péripéties- la subvention de 1000€ a été versée sur notre compte.

7- AG du samedi 24 octobre 2020 à la Griotte de Cerizay préparation : Tout sera organisé dans le respect des gestes barrières. **Vous allez recevoir très bientôt votre convocation à l'AG Le restaurant veut le nombre de participants au plus tard le 12 octobre. Répondez rapidement à notre secrétaireprésident pour votre présence au repas de l'AG.**

Le président se charge des invitations du DASEN, de l'IEN, du maire, des directrices des 2 écoles (maternelle et primaire) et des personnalités politiques- député – Conseiller départemental -sénateur

8- Questions diverses :

- Le CDAL et l'UCO (Geneviève Teytaud pour le CDAL) malgré de nombreuses réunions un accord, entre les différentes composantes du CDAL, sur les démarches à entreprendre pour contrecarrer ce projet, n'a jamais été possible, à mon grand regret.
- Enquête CDAL sur le financement des écoles publiques et privées (fiche jointe)

A renvoyer au président au plus tard pour début Janvier

- Les dates des prochains CA et de l'AG 2021. **CA : samedi 5 décembre, samedi 16 janvier 2021, samedi 13 mars 2021. AG : samedi 15 mai 2021, lieu à définir**, proposition est faite à la délégation de Coulonges sur l'Autize- la délégation a donné son accord pour l'organisation- le lieu n'est pas encore défini.

Proposition d'Olivier D'Araujo pour l'AG 2022- sud du département.

CA : samedi 18 septembre 2021 : élections du nouveau bureau de l'Union pour les 4 ans comme prévu dans les statuts. Les candidatures aux différents postes seront à envoyer au président avant cette date butoir c'est-à-dire au plus tard le 17 septembre 2021.

Renouvellement quadriennal 2021-2025

Une seule fiche à remplir : document en pièce jointe de ce compte-rendu,

Les présidents de chaque délégation récupèrent les fiches en 3 exemplaires dûment complétées et les envoient au président, par courrier avant le 16 janvier 2021 (demande du DASEN). Les renouvellements seront effectifs après avis du CDEN de juin 2021. Le trésorier est chargé de commander timbres et nouvelles cartes pour 2021 (distribution lors du CA du samedi 16 janvier 2021).

Cités éducatives :

Comme vous avez pu le voir dans le dernier courrier de notre Président- les cités éducatives semblent tenter la Fédération- nous ne pensons pas et nous en avons débattu que ce soit la panacée pour le milieu rural. A suivre- (voir le dossier sur le « délégué » n°263 de juin dernier.